

PREPARATION DU BUDGET 2017

Rencontre des
habitants



Le budget c'est quoi ?

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL

➤ Dépenses

- Les charges générales (fluides, fournitures, alimentation)
- Les dépenses de personnel
- Le remboursement des intérêts de la dette
- Les subventions aux associations
- La participation au financement des organismes publics

➤ Recettes

- Les dotations de l'État
- Le produit de l'impôts et taxes
- Les subventions de l'Etat et des autres collectivités
- La participation des familles

L'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

➤ Dépenses

- les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours)
- la maintenance des équipements publics
- le remboursement de la dette en capital

➤ Recettes

- les subventions de l'État et autres organismes publics
- le FCTVA
- l'emprunt
- l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement)

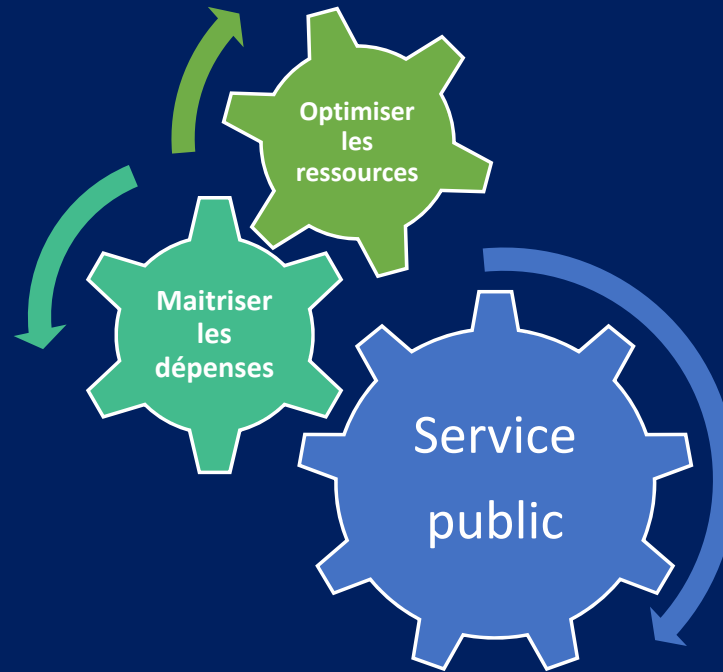
Le budget comment ça marche?

Une obligation d'équilibre

- **le budget de la Ville ne peut être en déficit**
 - Ni en prévision
 - Ni en exécution
- **En cas de déficit, l'Etat prend la main sur le budget de la Ville et les décisions nécessaires à son équilibre**

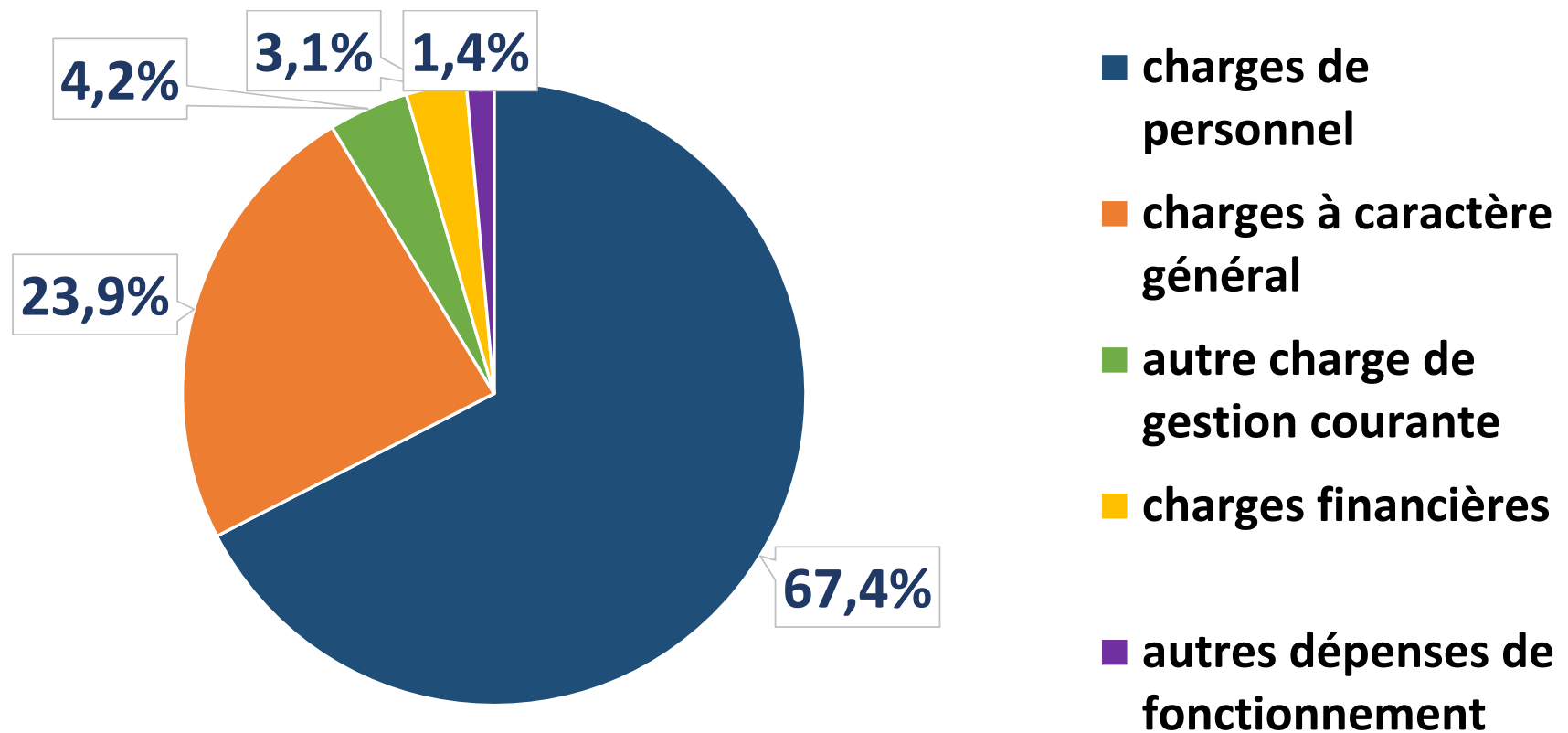
Un recours à l'emprunt contraint

- **L'emprunt ne peut venir financer les dépenses de fonctionnement**



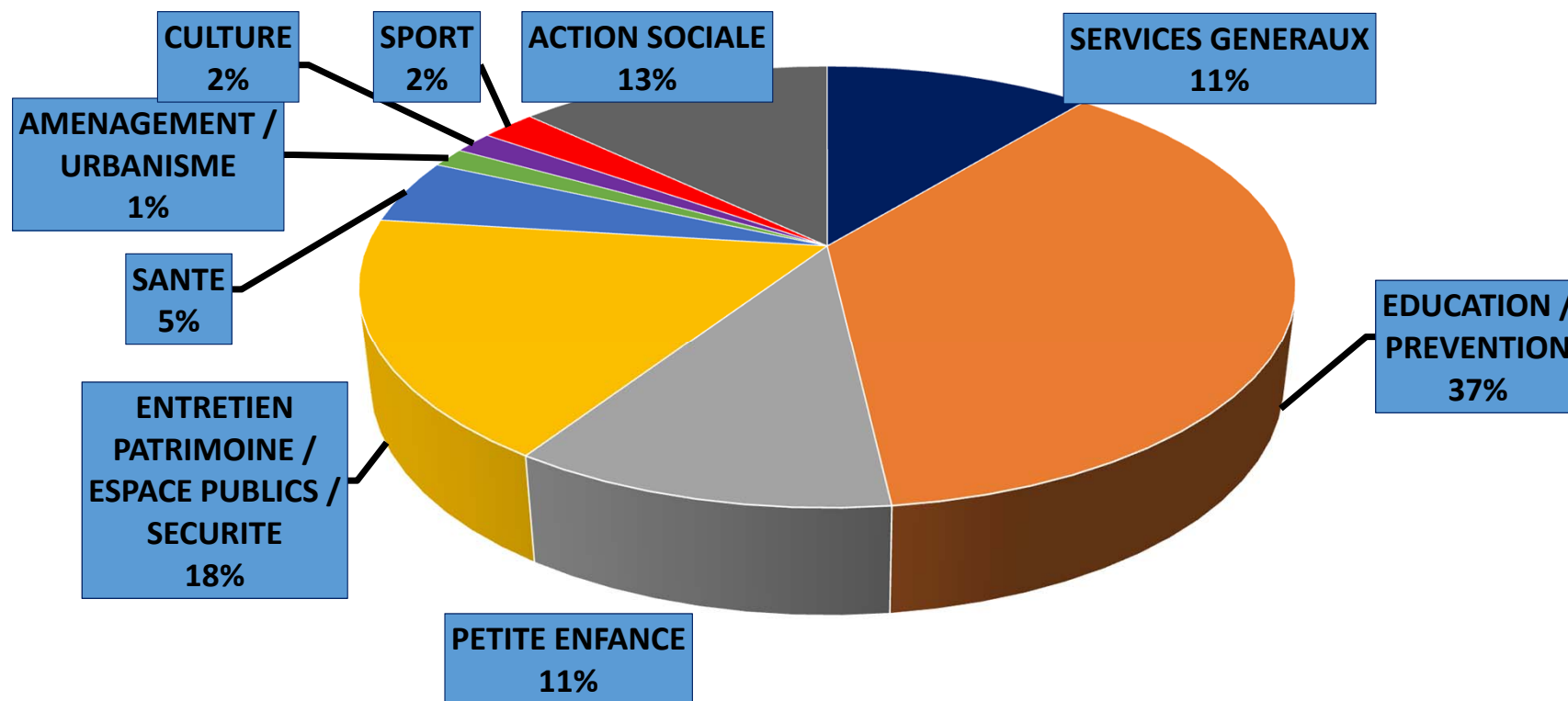
LES SERVICES PUBLICS

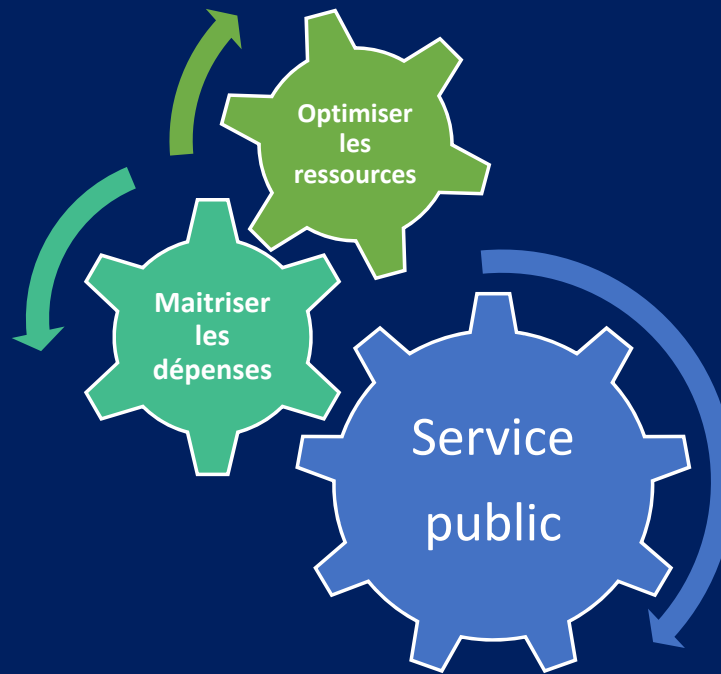
La structuration des dépenses



Des dépenses de personnel qui reflètent un haut niveau de service public en gestion directe

Cette répartition marque la priorité accordée à l'éducation et à l'enfance:





les orientations 2017

Une situation financière saine grâce à des décisions fortes

- **La décision fiscale de 2015 permettant de faire face à la baisse continue des dotations de l'Etat depuis 2011 et de préserver ainsi la qualité des services publics**
- **Une politique de désendettement permettant de nouvelles marges de manœuvre en investissement**
- **Un choix de gestion sur la restauration visant à améliorer la qualité du service tout en libérant des moyens vers d'autres actions de service public**

Les orientations politiques générales

- **Libérer les moyens nécessaires à la mise en œuvre progressive des engagements pris dans le cadre des rencontres citoyennes**
 - Les 28 engagements pris par la Municipalité
Une provision de 600 000 € permettant de gager financièrement la première phase de leur mise en œuvre
 - L'instruction des 208 propositions
- **Maintenir les taux de fiscalité locale**
- **Porter à 11 M€ le programme d'investissement**
- **Poursuivre la démarche d'optimisation de la gestion communale pour maintenir un service public de qualité et répondre aux besoins des habitants**

Vos avis et propositions pour 2017 ?